

Image not found or type unknown



Licenciement periode d'essaie

Par **blow06**, le **11/10/2011** à **14:31**

Bonjour,rnrnje M'appelle Mehdi, j'ai 22 ans , j'ai effectuer un contrat de professionnalisation en 2 ans, suite a cette formation j'ai obtenu mon CAP pendant c'est 2 ans .je Me déplacer avec mon véhicule ni carburant fourni heure supplémentaire jamais payer rna la fin de mon contrat il décide de me faire un CDI avec une période d'essais de 2 mois et aujourd'hui il me dit que c terminer rna sachant qu'il ma fais bocou de promesse qu'il a jamais retenu meme pour les prime d'emploi j'aimerais savoir si je peux l'envoyer devant les prud'hommes